

Compte rendu de la réunion de rentrée du 19/09/2017

Classe de CE1 Mme Marie Coquet

I- Informations générales

- Les consignes Vigipirate : importance de la ponctualité. Les horaires : 8h20 à 8h30 le matin, 13h05 à 13 h15 le midi.
- Le directeur, M. Hervé Fauchoux est déchargé le mardi et 1 lundi sur deux.
- La liaison parents- école est importante. N'hésitez pas à communiquer afin que l'école soit un lieu d'échange pour que nous puissions, ensemble faire avancer les élèves.
- Pour toute absence, les parents doivent informer l'école le jour même (de préférence par mail : marietoquet@hotmail.fr ou à l'école 02.99.39.81.36)
- Election des représentants d'élèves : Vous pouvez proposer votre candidature jusqu'au 2 oct.

L'élection aura lieu le 13 octobre

- Le RASED (réseau d'aide) intervient à l'école avec accord des parents. Une psychologue et une enseignante spécialisée peuvent accompagner les élèves.

II- La classe : Une AVS (Mme Betty Bitton accompagne un élève)

21 élèves : 11 filles – 10 garçons. Des conditions idéales, une classe motivée avec des élèves curieux et impliqués dans les apprentissages.

III- Fonctionnement de la classe

-Emploi du temps : Les domaines des programmes 2016 : français, mathématiques, questionner le monde, langue vivante (approche surtout orale), éducation sportive et enseignement artistique.

Des rituels chaque matin pour le repérage dans le temps, en mathématiques : le chaque jour compte : chaque jour est dénombré à l'aide de pailles. Le 100ème jour sera banalisé, les élèves pourront apporter une collection personnelle de 100 ...

Objectifs de fin d'année et étapes principales selon les matières :

matière	objectifs	Etapes importantes
Lecture	Déchiffrer et comprendre un texte court	<ul style="list-style-type: none">- Combiner les sons- Acquérir la notion de son complexe (eau, au, on...)- Atteindre la compréhension
Production d'écrit :	Ecrire quelques phrases phonétiquement correctes en respectant l'orthographe des mots outils.	<ul style="list-style-type: none">- Segmenter en mots- Mémoriser les mots outils- Maîtriser la relation phonie-graphie (ce que j'entends je le « traduis » à

		l'écrit)
écriture	Recopier quelques lignes avec une écriture fluide et lisible	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser un lignage de plus en plus petit. - Automatiser le bon geste graphique
Numération	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser la construction du nombre jusqu'à 100 - Comprendre le sens de l'addition et de la soustraction 	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le système « base 10 » :unités / dizaines

Particularité du travail en atelier chaque jour en début d'après-midi, les élèves gardent le « fonctionnement maternelle », favorisant la différenciation et la manipulation. (un atelier arts plastiques, un atelier autonome mathématiques, un atelier plan de travail et un atelier dirigé de lecture)

-Les devoirs : Ils ne doivent pas excéder 15 à 20 minutes. Pas d'inquiétude à avoir si l'enfant ne sait pas tout lire dans le texte ou la fiche . La personne qui le fait lire, lit le mot à sa place et le fait répéter. L'essentiel est que l'enfant « relise » chaque soir avec ou sans l'aide de l'adulte ce qui a été étudié en classe afin de se l'approprier. Une dictée préparée par semaine, le jeudi (ce sont les mots vus en classe, l'important n'est pas la qualité du graphisme mais la mémorisation de celle-ci. Epeler, s'entraîner sur ardoise, tableau, papier libre)

Pas de travail à finir à la maison sauf mot explicite de ma part.

Pour chaque nouveau son, coller une image dans le cahier orange (avoir à la maison un ou deux prospectus ou catalogue).

Manipulation des étiquettes alphas.

Si 15/20 minutes ne suffisent pas, m'en informer pour une éventuelle adaptation.

Le tableau cantine/garderie est rassurant comme repère pour l'élève mais il ne sert pas d'inscription. L'inscription comme **tous les faits du périscolaire sont à communiquer directement à la mairie** et/ou le personnel communal.

La lecture plaisir par un parent reste une approche privilégiée de la lecture. Elle donne envie et permet d'enrichir le vocabulaire.

A la maison, l'ancrage des apprentissages dans le quotidien est motivant : Lire un prix pour les maths, lire sur un emballage, un panneau ou encore écrire un texto...

Toujours dans le cartable : le cahier de devoirs(qui fait fonction de cahier de liaison également) : A consulter **tous les soirs**. Informations diverses, prise de rendez-vous, propositions de travail à la maison.

Le travail demandé peut-être différencié, les mêmes compétences sont travaillées mais avec une difficulté différente vous pourrez voir une ou deux étoiles sur les fiches indiquant la « difficulté ».

Le vendredi soir le cahier du jour, de français et/ou le fichier de maths sera remis à votre enfant afin que vous puissiez observer avec lui une partie du travail **merci de signer la dernière page complétée lorsque vous les avez consultés et de bien les rapporter.**

- Le matériel. Une réserve de matériel est gérée en cas de « panne ». La trousse reste en classe afin d'éviter tout oubli à la maison. Lorsque du matériel sera manquant, un « billet de panne » sera collé dans le cahier bleu. Merci de veiller à ce que votre enfant ait son matériel au complet.

- Le respect des règles de la classe : Les parents seront avertis par un mot dans le cahier si les règles ne sont pas respectées. Un contrat de comportement pourra être mis en place si nécessaire.

- Le tableau interactif : C'est un outil pédagogique riche et motivant pour les élèves. Une attention particulière est portée pour le repos des yeux et la diversité des supports.

- Les mascottes : Elles sont un outil pour les apprentissages en classe, chaque week-end un enfant les ramènera à la maison. Merci de compléter le cahier.

- Les anniversaires : L'enfant peut, pour son anniversaire, apporter un gâteau ou un paquet de bonbons à partager.

IV- Evaluations et APC

• *Les livrets et évaluations* (dans la pochette bleue) sont donnés aux parents, une fois par trimestre : en Décembre, mars/Avril et Juin.

• *Evaluations de début d'année* : elles permettent d'évaluer les enfants entre autres ceux ayant besoin d'une prise en charge en nécessitant une aide personnalisée. Des **évaluations nationales** auront lieu à la fin du mois.

Une proposition d'APC (aide pédagogique complémentaire) peut être faite quand une difficulté ponctuelle ou plus globale est rencontrée. Elles se dérouleront le mardi et le vendredi de 15h30 à 16h45.

V – Rendez-vous : Les demandes de rendez-vous peuvent-être effectuées sur le cahier ou par mail. Un rendez-vous individuel sera proposé à chaque famille vers la fin janvier.

VI- Projets envisagés :

- Piscine JEUDI de 10h20 à 11h00 du 5 Avril 18 au 21 Juin 18 : **La présence de parents avec agrément est indispensable (dates de passation : Océlia à Montfort 8 et 9 janvier (date à confirmer), Accorus St Meen 21 et 23 novembre, 19h45**

- Classe découverte Poney et nature 29 et 30 mars. (projet en rédaction, non validé par l'inspection encore)

- Correspondance avec une classe de CP de l'école de Montauban de Bretagne.

- Concours Plumes en herbe : Production d'une histoire illustrée.

- Le prix des incorruptibles : Les élèves voteront pour des livres lus en classe en lien avec la bibliothèque.

- Un travail de chorale au deuxième semestre.

VI- Coopérative (OCCE) L'argent de celle-ci est utilisé pour achat de matériel pour les activités manuelles, les fêtes, les plantations, le financement ...

VII- APE : L'association des parents d'élèves est très importante pour que des projets importants puissent être menés avec les élèves. N'hésitez pas vous renseigner, un bon fonctionnement demande un bon effectif de parents.